

	PROCEDURE SURVEILLANCE DE LA TENEUR EN LEGIONELLES DANS L'EAU CHAUDE SANITAIRE AU CH TOURCOING	PG SPI-SUR 006 v2	
		2011	1/7

OBJET

Prévenir le risque lié aux légionelles par la connaissance et la surveillance de la teneur en légionelles du réseau de l'établissement.

DOMAINE D'APPLICATION

Points critiques et d'usage du centre hospitalier.

PERSONNEL CONCERNE

UHLIN pour les prélèvements et les propositions d'actions correctives,
Laboratoire de bactériologie pour analyse et interprétation,
Services techniques pour mise en place des mesures correctives,
Ensemble des services pour information.

REFERENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

Circulaire DGS n° 243 du 22/04/2002 relative à la prévention du risque lié aux légionelles dans les établissements de santé
Surveillance microbiologique de l'environnement dans les établissements de santé, Ministère chargé de la santé, DGS, CTIN 2002

Circulaire DGS n° 493 du 28/10/2005 relative à la prévention du risque lié aux légionelles dans les établissements sociaux et médico-sociaux, d'hébergement pour personnes âgées.

Arrêté du 1/02/2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Fiche de prélèvement

Annexe 2 : Procédure d'alerte

Annexe 3 : Levée d'alerte

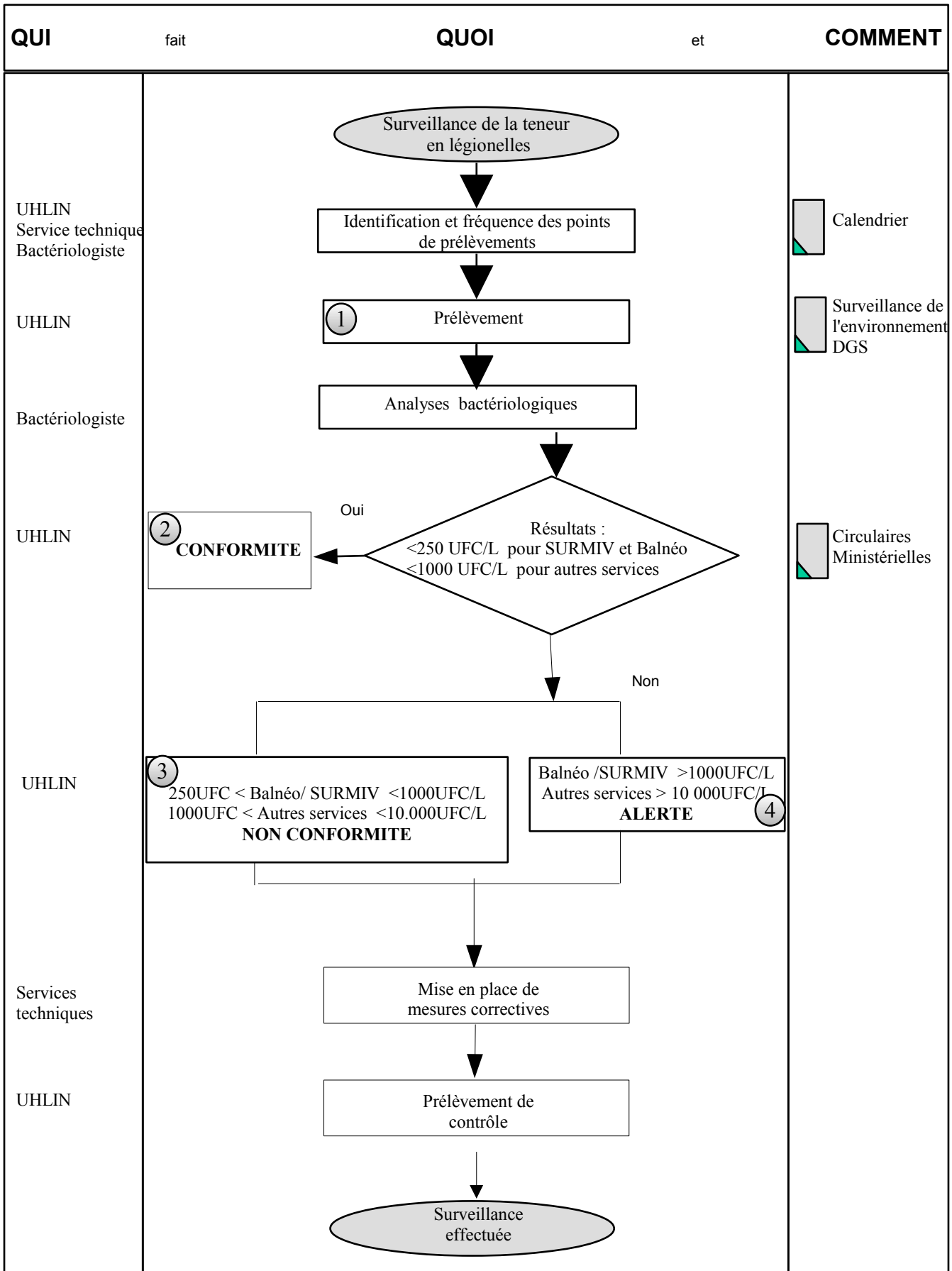
DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

CLIN : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales

UHLIN : Unité d'Hygiène et de Lutte contre les Infections Nosocomiales

SURMIV : Service Universitaire Régional des Maladies Infectieuses et du Voyageur

Rédaction (nom et fonction)	Date Visa	Vérification (nom et fonction)	Date Visa	Approbation support (nom et fonction)	Date Visa
M. DUHAMEL : CSH V. LEFEBVRE : IDEH		S. ALFANDARI : praticien hygiéniste M. CAILLAUX : présidente CLIN		Direction qualité :	




1- MODALITES DE PRELEVEMENT (ANNEXE 1)

- L'ensemble des prélèvements est effectué sur le deuxième jet
- Chaque prélèvement fait l'objet d'une prise de température après 2 à 3 minutes d'écoulement; toute température inférieure à 50°C nécessite une transmission immédiate aux services techniques.
- Chaque fiche de prélèvement fait apparaître :
 - la température,
 - l'heure,
 - le nombre d'utilisations ou de soutirages par semaine du point d'usage, Cf planning semestriel
 - le degré visuel d'entartrage du point prélevé.

2- FICHE DE CONFORMITE

- Établie par l'UHLIN dès réception de résultats indiquant un seuil :
 - < 250 UFC / litre, pour les baignoires de balnéothérapie et le SURMIV
 - < 1000 UFC / litre, pour les autres services
- Transmise aux services techniques pour information
- Archivée dans le carnet sanitaire situé à l'UHLIN

Modèle ci-après :

		FICHE DE CONFORMITÉ	
Service :		Date :	
Concernant les prélèvements du :		<u>Décision</u> :	

3- FICHE DE NON CONFORMITE

- Établie par l'UHLIN dès réception de résultats indiquant un seuil :
 - compris entre 250 et 1000 UFC / litre, pour les baignoires de balnéothérapie et le SURMIV
 - entre 1000 et 10.000 UFC / litre, pour les autres services
- Transmise aux services techniques pour mise en place des actions correctives
- Archivée dans le carnet sanitaire situé à l'UHLIN

Modèle ci-après



FICHE DE NON CONFORMITÉ

Service :
Concernant les prélèvements du

Date :

Constat

Actions correctives proposées

Immédiates:

- Pose de douchette
- Arrêt des douches

Rapidement:

- Augmentation de la température
- Suppression des bras morts
- Détartrage
- Autres propositions :

Nouveaux prélèvements : OUI

4- FICHE D'ALERTE (ANNEXE 2)

- Établie par l'UHLIN dès réception de résultats indiquant un seuil :
 - > 1000 UFC / litre, pour les baignoires de balnéothérapie et le SURMIV
 - >10.000 UFC / litre, pour les autres services
- Transmise par mail aux services techniques pour mise en place immédiate des actions correctives et propositions d'actions complémentaires éventuelles,
- Les services techniques transmettent cette alerte par mail à la direction qualité qui valide les propositions de mesures et informe les utilisateurs.
- La direction qualité renvoie l'alerte à l'UHLIN ; la fiche doit circuler en moins de 24 heures.
- Elle est ensuite archivée dans le carnet sanitaire.



DATE


LEGIONELLES

SITE	N°	RESULTATS
Lien T°=		
Nombre d'utilisations par semaine : Planning de traçabilité affiché : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Entartrage : pas du tout <input type="checkbox"/> un peu : <input type="checkbox"/> moyen : <input type="checkbox"/> beaucoup : <input type="checkbox"/>		
Lien T°=		
Nombre d'utilisations par semaine : Planning de traçabilité affiché : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Entartrage : pas du tout <input type="checkbox"/> un peu : <input type="checkbox"/> moyen : <input type="checkbox"/> beaucoup : <input type="checkbox"/>		
Lien T°=		
Nombre d'utilisations par semaine : Planning de traçabilité affiché : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Entartrage : pas du tout <input type="checkbox"/> un peu : <input type="checkbox"/> moyen : <input type="checkbox"/> beaucoup : <input type="checkbox"/>		

Prélèvement réalisé par : M. DUHAMEL et V. LEFEBVRE

A .. heures

	<h2 style="color: blue;">FICHE ALERTE LEGIONELLES</h2>	
Date de prélèvement : Lieu concerné : Résultats du Laboratoire :		
<b style="color: blue;">UHLIN préconisations	<b style="color: blue;">DSET actions immédiates	<b style="color: blue;">QUALITE ET RISQUES bureau de prévention et de gestion des risques
<input type="checkbox"/> Retrait des bras morts éventuels <input type="checkbox"/> Montée température <input type="checkbox"/> Stopper douches et bains bouillonnants <input type="checkbox"/> Stopper totalement distribution eau chaude <input type="checkbox"/> <u>Autre, décrire</u> : Date : Nom et prénom du prescripteur:	<input type="checkbox"/> Bras morts retirés Commentaires : <input type="checkbox"/> Température montée Commentaires : <input type="checkbox"/> <u>Autre (commentaires)</u> : Date : Nom et prénom du prescripteur:	<input type="checkbox"/> Information au(x) service(s) concerné(s) donnée Date : Nom et prénom du prescripteur:
<p style="text-align: center;">Destinataires du document (Une seule personne par service remplira la partie la concernant).: L'UHLIN transmet la fiche par mail à la qualité et gestion des risques. La DSET transmet la fiche par mail à la DSIO. La qualité et gestion des risques transmet la fiche par mail à l'UHLIN pour archivage</p> <p style="text-align: center;"><b style="color: blue;">QUALITE ET RISQUES : S. VANGHEESDAELE : svangheesdaele@ch-tourcoing.fr L. DUQUESNOY : lduquesnoy@ch-tourcoing.fr</p> <p style="text-align: center;"><b style="color: blue;">DSET : T. HALBAUT : thalbaut@ch-tourcoing.fr JP. DAPHNIS : jpdaphnis@ch-tourcoing.fr P. VANDENBROUCKE : pvandenbroucke@ch-tourcoing.fr</p> <p style="text-align: center;"><b style="color: blue;">UHLIN : M. DUHAMEL : mduhamel@ch-tourcoing.fr V. LEFEBVRE : vlefebvre@ch-tourcoing.fr</p>		

	<h2 style="color: blue;">LEVEE ALERTE LEGIONELLES</h2>
Date de prélèvement : Lieu concerné : Résultats du Laboratoire :	
<h3 style="color: blue;">UHLIN</h3>	<h3 style="color: blue;">QUALITE ET RISQUES</h3> Bureau de la prévention et de la gestion des risques décision d'actions
Les résultats conformes permettent une levée de l'alerte Date : Nom et prénom du prescripteur :	<input type="checkbox"/> Information au(x) service(s) concerné(s) donnée Date : Nom et prénom du prescripteur :
<p style="text-align: center;">Destinataires du document :</p> <p style="text-align: center;">L'UHLIN transmet la fiche par mail à la Qualité et gestion des risques. La qualité et gestion des risques retransmet la fiche validée par mail à l'UHLIN, pour archivage L'UHLIN transmet l'information par mail à la DSET</p> <p style="text-align: center;"><u>QUALITE ET GESTION DES RISQUES :</u> S. VANGHEESDAELE : svangheesdaele@ch-tourcoing.fr L. DUQUESNOY : lduquesnoy@ch-tourcoing.fr</p> <p style="text-align: center;"><u>UHLIN :</u> M. DUHAMEL : mduhamel@ch-tourcoing.fr V. LEFEBVRE : vlefebvre@ch-tourcoing.fr</p> <p style="text-align: center;"><u>DSET :</u> T. HALBAUT : thalbaut@ch-tourcoing.fr JP. DAPHNIS : jpdaphnis@ch-tourcoing.fr P. VANDENBROUCKE : pvandenbroucke@ch-tourcoing.fr</p>	